

N°2 : sept. 2010



www.agglo-agen.fr

GGLO
Infos



Le magazine de la Communauté d'Agglomération d'Agen

**«Agen,
Agglomération
Grenelle»**



Jean-Louis Borloo,

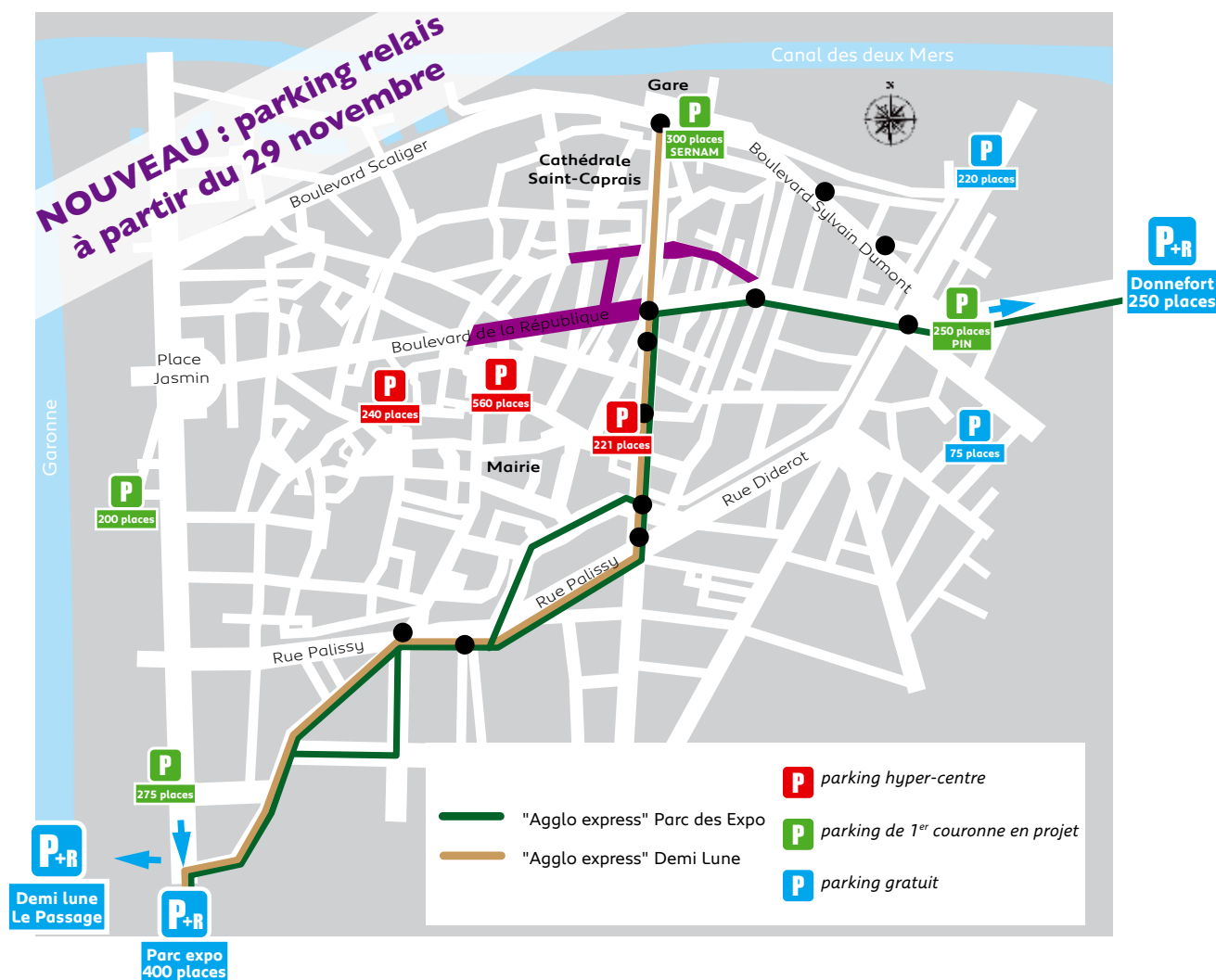
Ministre d'Etat, invité par l'Agglo le 27 mai 2010

Agglo express

Toujours plus loin !!!



Toutes les 10 mn du lundi au vendredi de 7h30 à 12h45 et de 13h15 à 19h45
et le samedi à partir de 10h.



1

AUJOURD' HUI :

P+R 2 parkings relais du Parc Expo à Donnefort via le centre-ville

2

À PARTIR DU 29 NOVEMBRE 2010 :

P+R Nouveau parking relais : de la "Demi lune" (Passage d'Agen) à la Gare via le Pont de Pierre et la Préfecture

Informations au 05.53.48.90.10 - www.agglo-agen.fr

LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
D'AGEN

publicité

AGGLO



Edito

N°2 • Septembre 2010

www.agglo-agen.fr



Chers habitants de la Communauté d'Agglomération d'Agen,

J'ai le plaisir de vous adresser le second numéro de votre Agglo Info. Une seconde édition de votre journal communautaire dont le thème central est la mise en place du Grenelle de l'environnement au sein de notre agglomération d'Agen. L'agglomération d'Agen devient le fer de lance du développement durable au travers des trois grands axes que sont l'environnement, le social et l'économique. C'est parce que ce concept du « développement durable » est l'un des concepts les plus riches pour la société dans laquelle nous vivons tous, que l'agglomération d'Agen s'est inscrite dans ce mouvement de fonds. C'est l'une des raisons pour laquelle Jean Louis BORLOO, ministre d'Etat, nous a réservé le 27 mai dernier l'une de ses premières visites ministérielles à la suite de l'adoption de la « loi portant « engage-

ment national pour l'environnement » dite loi « Grenelle 2 ». c'est un signe fort qui se concrétisera prochainement par la signature d'un contrat faisant de l'Etat et de notre Agglomération d'Agen des partenaires sur nos projets majeurs comme le projet Agen rive gauche, le projet Agen Coeur Battant et le projet de parc naturel urbain fluvial Agen-Garonne.

Ce contrat fera officiellement d'Agen une des premières « Agglomération Grenelle ».

Cette labellisation est une reconnaissance de l'engagement en faveur du développement durable qui est porté par notre projet de développement de l'agglomération agenaise.

Elle reconnaît, en outre, la qualité sociale de ce même projet d'agglomération, que l'on retrouve notamment à la fois sur la diminution des charges locatives en matière d'énergie mais aussi dans les progrès démocratique de notre gouvernance locale (nouveaux statuts de l'Agglomération, conseils de quartier dans plusieurs villes membres de l'agglo)

Cette labellisation, enfin, reconnaît notre volonté de développement économique porté par nos principaux projets, de la technopole des métiers du bâtiments que nous lancerons sur le secteur de Donnefort à Agen à notre grande zone d'activité économique que nous allons installer sur la rive gauche sur la commune de Ste Colombe en Bruilhois.

En construisant un projet ambitieux respectant chacune des dimensions sociales, économiques et environnementales du développement durable, Agen se donne les moyens d'une prospérité équilibrée et moderne.

Agen se donne les moyens d'être la capitale de la moyenne Garonne du XXI^e siècle.

Amitiés,

Président de la Communauté d'Agglomération d'Agen

SOMMAIRE

AGGLO BRÈVES	P 4 - 5
AGGLO S'ENGAGE	P 6
AGGLO GRENELLE	P 7 - 10
AGGLO HABITAT	P 12-13
AGGLO PRATIQUE	P 14

Publication de la Communauté d'Agglomération d'Agen,

Tél : 05 53 69 68 67 / Fax : 05 53 69 68 60
E-mail : caa@agglo-agen.fr / www.agglo-agen.fr

Directeur de la publication : Jean Denis du Séjour
Rédacteur en chef : Denis Soliveres
Rédaction et photo : service communication CAA
Participation : Christelle Vergez, Marie-Ghislaine Lacapère, David Rauscent
Maquette et mise en page : L&G PRESSE • Agropole • BP 219 •
47 931 Agen Cedex 9 • 05 53 87 46 75
Impression : Imprimerie Graphic Sud • Boé
Distribution : Mediapost / Tirage : 31 000 exemplaires
Magazine imprimé en France sur du papier recyclé
Numéro ISSN : en cours



Agglo village, une vraie réussite !

A l'occasion de la foire d'Agen qui s'est tenue au parc des expositions entre le 11 et le 19 septembre, l'Agglo a présenté sur plus de 700m² un « agglo village » pour faire découvrir et mieux connaître les services de l'Agglomération. L'agglo village

a, en outre, accueilli tout au long de la foire de nombreuses animations, des temps forts et des spectacles... Lieu de convivialité mais aussi lieu où chacun pouvait s'exprimer, cette seconde édition d'Agglo village à la foire d'Agen a marqué les esprits. ■

Retrouver les temps fort sur www.agglo-agen.fr



Aquasud, vers un centre Aqualudique

Depuis cet été Aquasud facilite son utilisation pour les usagers avec la mise en place de casiers pour le dépôt d'affaires personnelles : habits,... et l'informatisation de la caisse avec un moyen de paiement facilité par carte pour les abonnés. N'oublions pas que les WC ont été entièrement refaits.

TARIFS (en vigueur depuis le 14 juin) :

- Entrée Adultes, 16 ans et plus : 4€
- Abonnement 12 entrées adultes : 41€
- Abonnement 12 entrées adultes, + de 16 ans de 12h à 14h (hors mercredi, samedi et vacances) : 26 €
- Leçons de natation- forfait 10 leçons hors période estivale : 70 €
- Cours d'aquagym (entrée comprise)
- Forfait 12 cours : 51 €

Nouveauté : bonnets de bain obligatoires depuis le 6 septembre 2010

A partir de 2010, transformation de notre piscine communautaire en centre aqualudique.

Vous pouvez consulter tous les tarifs, horaires et le détail des animations sur :

www.agglo-agen.fr

l'Agglo à votre service équipements sportifs centre Aquasud



L' Agglo sur le net demandez le programme :

Le nouveau site internet de l'Agglo a presque cinq mois et déjà plus de 27 500 visites.

Vous êtes de plus en plus nombreux à poster vos commentaires et réactions sur les projets, sur l'actualité et sur les services au quotidien.

Le site de l'Agglo se veut pratique : horaires et lignes de bus, calendriers des jours, heures et types de déchets collectés, programmation sportive du Centre Omnisports, cartographie interactive du territoire, web TV, photothèque, présentation des élus communautaires, des commissions thématiques, des statuts, des compétences, Ainsi que la présence de liens vers les sites des communes membres et partenaires est accessible dès la page d'accueil.

Votre avis nous intéresse pour améliorer le site de l'Agglo afin qu'il corresponde exactement à vos attentes et à vos recherches : l'Agglo c'est quoi ?, l'Agglo à Votre Service, le portail des entreprises, Agglo Emploi, ...

N'hésitez-pas à nous adresser vos commentaires via le site internet ou sur l'adresse suivante : caa@agglo-agen.fr



Site internet : agglo TV

Tri sélectif : le calendrier 2010-2011 est arrivé

Vous avez reçu fin août votre nouveau calendrier de collecte.

Il vous indique les jours, heures et types de déchets par secteur de collecte de septembre 2010 à août 2011. Conservez-le précieusement il vous sera utile tout au long de l'année.

Nouveaux arrivants, n'oubliez pas de vous faire inscrire auprès de notre

service Collecte et traitement des déchets afin d'être destinataires du calendrier et de votre dotation annuelle en sacs.

Si vous ne l'avez pas reçu, contacter le service collecte Agglo :

N° Vert 0 800 77 00 47

ou sur

www.agglo-agen.fr/
l'agglo à votre service/
collecte et traitement/

La redevance spéciale pour les entreprises et les institutions

Le conseil de communauté a délibéré le 8 juillet dernier pour l'application d'une redevance spéciale à toutes les entreprises et établissements de l'Agglo à compter du 1er janvier 2011.

Pour toute information :

N° Vert 0 800 77 00 47

du lundi au vendredi de 8h à 12h ou
redavance.speciale@agglo-agen.fr

LIAISON BEAUREGARD-RD813 DEROULE DU MARCHE DE TRAVAUX N°1 dit « TOARC »



Ouverture du 1er tronçon de la Liaison Beauregard RD 813

Jean DIONIS DU SEJOUR Président de la Communauté d'Agglomération d'Agen, en présence de l'ensemble des membres du bureau, des représentants de la Préfecture de Lot-et-Garonne, du Conseil général de Lot-et-Garonne et de la région Aquitaine ont inauguré symboliquement, à vélo,

le 3 juin dernier au cours d'une visite de Chantier l'ouverture à la circulation du 1er tronçon de la Liaison Beauregard-RD 813. ■

Date clé :

- **6 décembre : ouverture du tronçon de la RN 21**



Ouverture du premier tronçon 3 juin 2010



Jean-Michel Drapé : Vice-président en charge de la Voiries/Bâtiments communautaires/Travaux : La Liaison : «2 projets en 1 : une liaison routière pour désenclaver toute une agglomération et un projet de protection contre les inondations.»

Pour la réhabilitation du seuil de Beauguard

Habitants de l'Agglo et du bassin de vie Agenais ne laissez pas mourir Garonne, signez la pétition sur : www.agglo-agen.fr

Historique :

Le barrage de Beauguard sur la commune de Boé, a été édifié en 1856 dans le but d'alimenter par gravité le canal latéral à la Garonne au moyen du « canalet » à hauteur du Passage d'Agen. Au début des années 60, le canal a été alimenté directement depuis Toulouse. Le canalet, désaffecté, a été remblayé et le barrage abandonné à son triste sort.

L'état des lieux :

la nature faisant son œuvre, le barrage est aujourd'hui dans un triste état : il ne reste que le soubassement, des vestiges de maçonnerie et de ferrailles, le tout très dangereux.

Le plan d'eau amont qui faisait la fierté des riverains et des touristes a disparu ce qui a conduit à la suppression des activités nautiques traditionnelles, la fragilisation des berges, l'abaissement de la nappe phréatique d'accompagnement et la difficulté de prélèvement en eau pour l'agglomération.

Le sursaut :

depuis longtemps, les riverains, les élus mais aussi un certain nombre de personnes ou d'associations, émus par la disparition progressive et inéluctable de ce patrimoine ont manifesté leur intérêt pour sa protection.

En 2006 l'association pour la réhabilitation du barrage de Beauguard a vu le jour sous la présidence de Guy Saint-Martin, vice président du Conseil général et l'association des Amis des Moulins de Lot et Garonne en la personne de Michel PIERRE, alors Président l'a rejoint en 2007 (sans compter le soutien de personnalités comme Michel SERRES).

Des échanges avec le Préfet de Lot-et-Garonne ont eu lieu : il préconise la disparition « naturelle » de l'ouvrage mais n'est pas hostile à la reprise de sa sauvegarde par

les collectivités sans participation financière de l'état. La Communauté d'Agglomération d'Agen (CAA) a voté à l'unanimité, toutes tendances politiques confondues, le rachat du site pour l'Euro symbolique et la poursuite des études en vue de sa réhabilitation. L'association pour la réhabilitation s'est positionnée pour profiter de cette opportunité en vue de la production d'énergie électrique renouvelable. Une étude d'un coût de 150 000 € a été commandée au SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne) ■

Signer la pétition sur :

www.agglo-agen.fr

ou en nous renvoyant

ce coupon réponse à :

Communauté d'Agglomération d'Agen

8, rue André Chénier - BP 19

47 916 AGEN cedex 9

1940



Aujourd'hui



Nom : Prénom :

Adresse Postale :

Adresse Mail :

Tel :

Signature :

AGGLO



Dossier

**AGEN, AGGLOMÉRATION, GRENELLE :
3 PROJETS EN 1**

Agen Agglomération Grenelle, Késako ?

La communauté d'Agglomération d'Agen sera prochainement labellisée «Agglomération Grenelle» pour l'ensemble de ses actions et projets en lien avec les lois du Grenelle de l'environnement.

Cette labellisation proposée par le ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO, à l'occasion de sa visite à Agen le 27 mai dernier, sera la reconnaissance de tout ce que fait l'Agglomération sur son territoire pour cibler «l'excellence environnementale» et notamment :

- L'alternative à la voiture avec la mise en place de notre navette « Agglo express », le maillage de notre territoire en pistes cyclables ou encore notre nouveau Réseau de Transport Urbain.

- L'élaboration de notre plan climat territorial, la création de parcs communautaires comme le Parc Naturel Urbain Fluvial Agen Garonne.

- Les projets de la rive gauche : grande zone d'activité économique HQE, l'implantation de la gare TGV, l'échangeur autoroutier ouest et le pont de Camélat.

Alors que le second volet de la loi portant engagement national pour l'environnement venait à peine d'être adopté à l'Assemblée Nationale, le Ministre d'Etat, Jean-Louis BORLOO, consacrait à l'agglomération d'Agen l'une de ses premières visites ministérielles. Un signe fort qui s'est concrétisé par la signature d'une charte la-



Projet n°1 : Parc Naturel Urbain Fluvial Agen Garonne

bellisant l'Agglomération d'Agen comme «Agglomération Grenelle». Une labellisation qui reconnaît la vision «durable» du territoire au travers des deux projets phares que sont le Parc Naturel Urbain et Fluvial Agen-Garonne et Agen Rive Gauche.

Agen Agglomération Grenelle, se sont trois projets majeurs : la future gare TGV, l'échangeur autoroutier ouest et le Pont de Camélat en partenariat CAA et Communauté de Communes du Canton de La-plume en Bruilhois.

Une reconnaissance de l'action de l'agglomération et de ses partenaires en faveur de sa contribution dans la lutte contre les changements climatiques, dans la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles

Lors de son déplacement le 27 mai dernier Jean-Louis BORLOO a pu mesurer l'ampleur du projet du parc naturel en se rendant sur le site du lac de Passeligne désormais propriété de la Communauté d'Agglomération. Un parc naturel crée en milieu urbain. ■

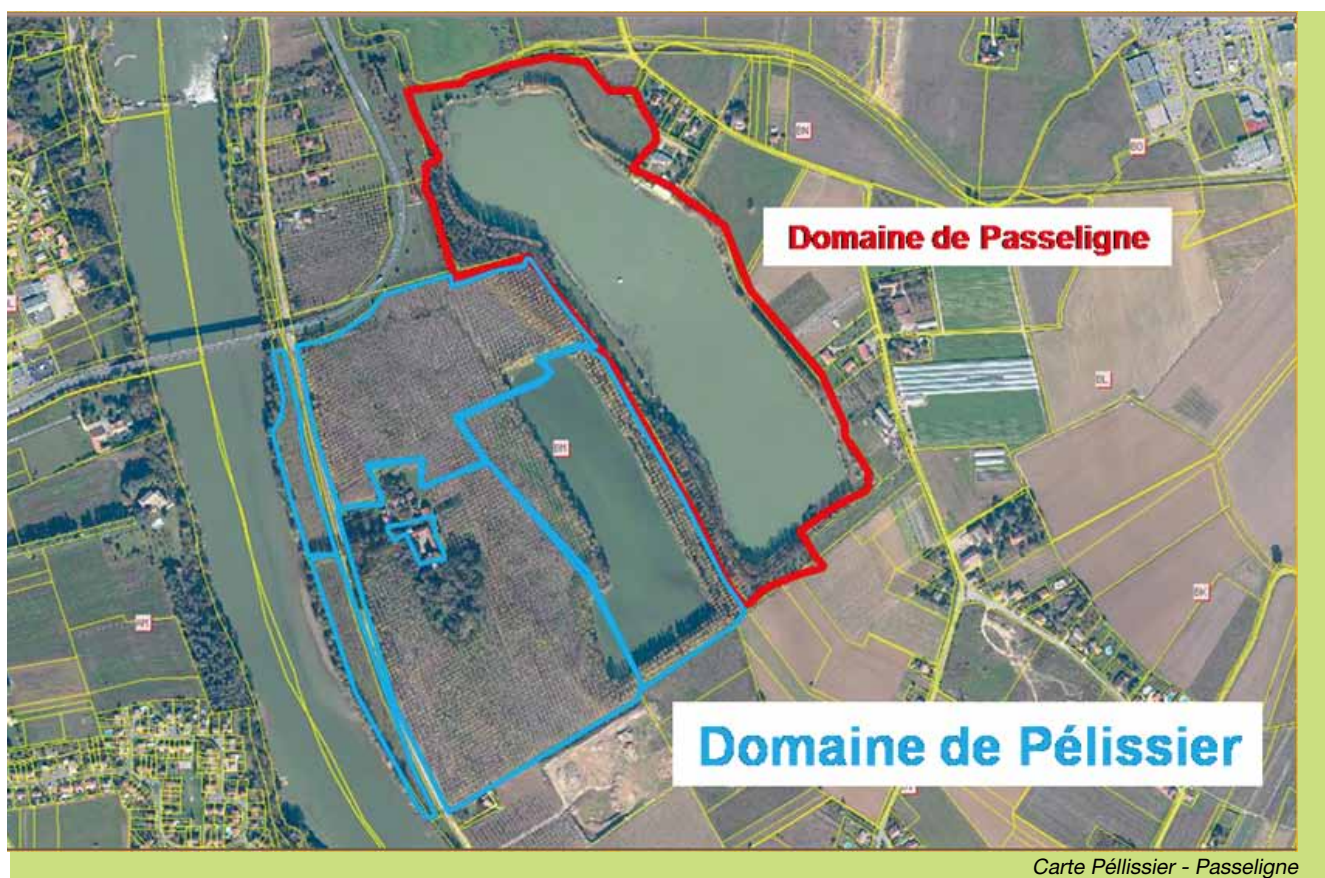


Projet n°2: Agen Coeur Battant (Place des Laitiers)



Projet n°3 : Agen rive gauche

Agen Agglomération Grenelle, projet n°1 Parc Naturel Urbain Fluvial Agen Garonne



Carte Pélissier - Passeligne

Aujourd'hui, l'ensemble des élus de l'Agglomération d'Agen souhaite réaménager les bords de Garonne pour la rendre aux habitants de l'agglomération. Ainsi plusieurs projets s'entre croisent et se complètent : la réhabilitation du Seuil de Beauregard, la voie sur berge rendu aux agenais les dimanches, la création d'un Parc Naturel Urbain Fluvial Agen Garonne pour tous,

La Communauté d'Agglomération d'Agen a ainsi acquis en 2009, 60 hectares, du lac de Passeligne et du domaine mitoyen de Pélissier.

Un cabinet d'étude en lien avec les communes de Boé et d'Agen travaille à la définition d'un programme pour un parc d'agglomération à l'échelle du bassin de vie.

Ce projet devrait accueillir les premiers promeneurs à l'aube de 2012.

Plus d'infos sur
www.agglo-agen.fr

À l'instar de beaucoup de villes bordées par un fleuve, l'Agglomération veut renouer avec le sien : Dame Garonne.

Le vaste projet de «Parc naturel urbain fluvial Agen-Garonne» (P.N.U.F.A.G.) concerne l'aménagement d'une soixantaine d'hectares entre le lac de Passeligne et le pont de Beauregard. ■

Agen Agglomération Grenelle, projet n°2 Agen Coeur Battant

Depuis le conseil municipal du 12 avril, la ville d'Agen a lancé une large concertation de son projet « Agen Coeur Battant ». Il vise à rénover le cœur de l'agglomération qu'est le centre ville d'Agen.

Piétonisation du boulevard de la République, nouveau plan de circulation et de stationnement, transformation des transports en communs (modification des lignes, nouvelles navettes express, lancement d'une navette cœur de ville)... Cet avant-projet vise à redynamiser son cœur de ville qui est aussi le cœur de l'agglo.



Pourquoi ?

«Agen, Coeur Battant», doit vraiment apporter un nouveau souffle au cœur d'Agglomération pour répondre aux nouvelles exigences des consommateurs et bien sûr des habitants de la ville d'Agen et de l'agglomération.

Ce projet vise à mettre en place un espace de vie de très haute qualité qui privilégiera la sécurité dans un cadre agréable, propre et serein»

Le projet : d'étapes en étapes

Depuis début mai, l'opération Agen Coeur Battant bat son plein : large concertation (associations, institutionnels, conseils de quartiers, commerçants, habitants, ...) et réunions publiques permettent à toutes et tous de s'exprimer libre-

ment sur les différents aspects du projet et ce jusqu'en octobre.

Date clé : le conseil municipal du 18 octobre présentera le projet final

Les grands changements :

Piétonisation du boulevard de la République entre les 4 feux et la place des Laitiers, Nouveau plan de circulation qui entrera en vigueur dès le lundi 29 novembre et aménagement du plan de stationnement

Nouveau réseau de transport en commun : navettes parkin-relais. ■

Plus d'infos et remplir en ligne le questionnaire sur www.agencecoeurbattant.fr

Calendrier des travaux Agen Coeur Battant, 1^{ère} mi-temps :

29 novembre 2010 :

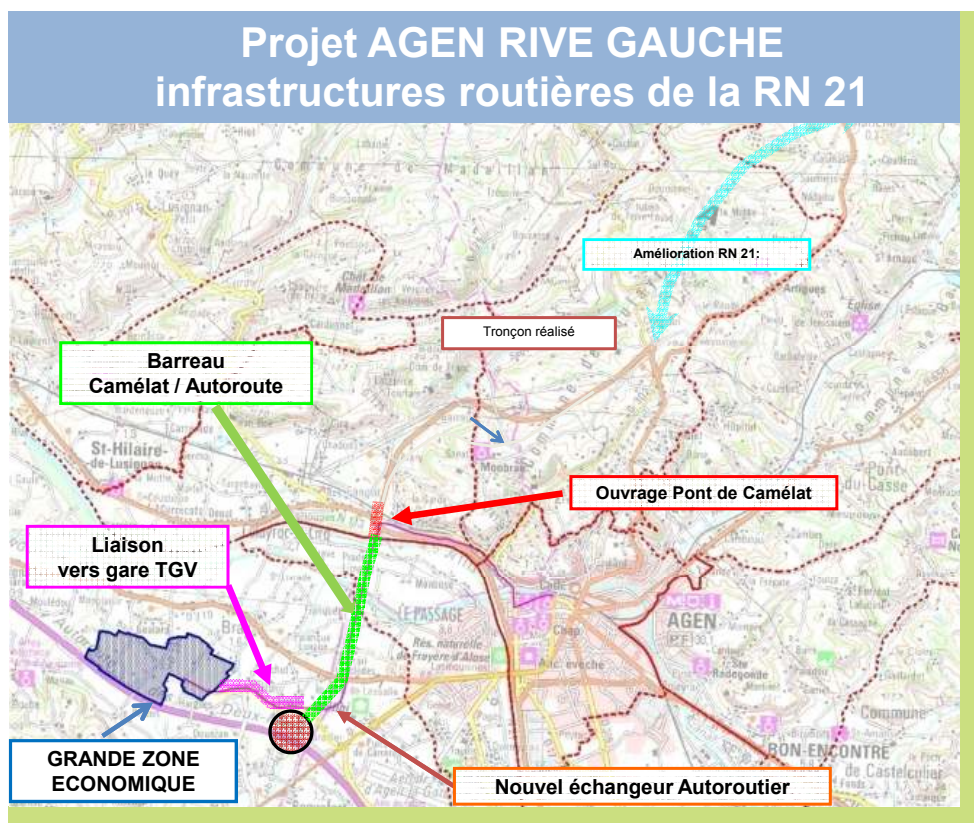
- mise en place du nouveau plan de circulation
- Fermeture du Boulevard de la République entre la place des Laitiers et les 4 Boulevards
- Mise en place de la navette Coeur d'Agglo
- Modification ligne de bus



Laurence Maïoroff : Vice-présidente en charge du Transports/Déplacements et Développement Durable : «Parce que nous sommes tous concernés par l'avenir de notre Agglomération, participons à faire de ce projet un cœur d'Agglomération vivant et attractif !»

Agen Agglomération Grenelle, projet n°3

Agen Rive Gauche



L'Agglo et la communauté de communes du Canton de Laplume en Bruilhois unissent leurs forces et mutualisent leurs atouts autour de projets structurants sur la rive gauche de Garonne.

Des projets, avant tout orientés vers le développement économique et la création d'emplois. Nous allons, donc, implanter une zone d'activité de 200 hectares sur la commune de Ste Colombe en étroite concertation avec ses élus (Technopole Agen Garonne) qui deviendra une zone d'excellence régionale orientée vers des

activités à haute valeur ajoutée. Cette importante zone d'activité, l'une des plus grandes du sud ouest, sera en prise directe avec le futur pôle intermodal «Agen Rive Gauche». Ce pôle intermodal sera constitué par la future gare LGV, le deuxième échangeur autoroutier et la liaison TER entre la gare d'Agen centre et celle d'Agen rive gauche. ■

Calendrier

2010 : Etudes de définition, création du Syndicat mixte «Agen Garonne», porteur du projet

2011 : Phase administrative et lancement des procédures d'aménagement

2012 : premiers travaux et installation de la «Maison du développement Agen»

L'Agglomération, acteur d'une politique «logement»

Dans le cadre de son projet d'agglo, l'agglo donne un nouveau souffle à sa politique en faveur de l'habitat et du logement social. Cette volonté, véritable détermination, l'engage aujourd'hui dans trois actions concrètes :



Le Passage - Résidence Tronpillou - construction de 22 logements

- L'approbation, effective à ce jour, d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) assorti d'un nouveau régime d'aide communautaire d'aide au logement social prévoyant la construction de 174 logements dans un délai de 6 ans ce qui engage à 2 millions d'euros par an (Agglo et communes à parité).

- Le rattachement de l'office public Agen Habitat à l'agglomération pour soutenir et conforter son

projet d'office : 132 réhabilitations par an dans le parc de 3000 logements de la ville d'Agen (Tapie, Montanou, Donnefort...) et 70 logements neufs par an sur Agen comme sur les autres communes de l'agglo (Foulayronnes, Layrac, Le Passage)

- Le lancement depuis mai dernier d'un Plan Local d'Urbanisme Communautaire (PLUC) qui dans les deux ans fixera les règles d'un «mieux vivre ensemble» dans l'agglo en intégrant en matière d'habitat toutes les prescriptions du Grenelle 2, notamment en matière de performance énergétique et d'un rapprochement de l'habitat des activités génératrices d'emplois. ■



Agen - Résidence Michel Serres - construction de 80 logements



Foulayronnes - Résidence Tuque de Grabiac - construction de 25 logements

Le PIG de l'Agenais c'est quoi ?

Programme d'Intérêt Général (PIG) pour la production de logements à loyers maîtrisés préconisé sur les communes du Pays de l'Agenais ayant un marché immobilier tendu. Le PIG permet aux propriétaires bailleurs de rénover leur logement.

Renseignement :

05 53 77 35 00 et

ortola.pacthd47@wanadoo.fr

Retrouvez plus d'infos sur www.renover-enagenais.com

Chiffres clés :

80 % des Lot et Garonnais dispose de revenus ouvrant droit à un logement social

980 logements : c'est le besoin estimé en logements locatifs sociaux sur le territoire de la Communauté d'Agglomération sur 6 ans.

La Communauté d'Agglomération d'Agen dédie plus de 1 million d'euros chaque année pour produire et réhabiliter des logements et mettre en place des actions visant à favoriser l'accès au logement des ménages les plus modestes.



Christian Dézalos : Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire/ Habitat/ Urbanisme : «L'Agglo continue à œuvrer pour la diversité de l'habitat afin de répondre aux attentes de l'ensemble de la population»

La situation des Gens du Voyage prise en compte par l'Agglo

Le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Lot-et-Garonne a fixé les règles pour ce qui concerne les aires d'accueil ou les aires de grands rassemblements : 306 places de caravanes sont estimées nécessaires pour le département.

Pour la CAA, ce sont 50 places de caravanes pour les voyageurs, 20 places de caravanes pour les semisédentaires et 1 aire de grand passage qui doivent être créées pour respecter ce schéma locatifs.

Cette opération permet d'octroyer des subventions majorées aux propriétaires bailleurs qui s'engagent à réaliser des travaux d'amélioration dans leurs logements pour les louer ensuite à des loyers maîtrisés. Une attention particulière est donnée aux projets incluant des travaux liés aux économies. Aujourd'hui, la CAA dispose de 3 aires d'accueil :

- une aire d'accueil de 18 places sur Bon Rencontre,
- une seconde sur Le Passage, d'une capacité de 24 places de caravanes.



Christian Dezalos et Jean Dionis à l'occasion du déménagement des Cressonnières (février 2010)



Nouvelle aire d'accueil des gens du voyage, de Boé

- une troisième aire sur la commune de Boé de 12 emplacements (24 caravanes). 66 places de caravanes sont donc offertes sur le territoire de l'agglomération. ■



Pierre Pujol : Vice-président en charge de la cohésion sociale : «L'Agglo s'est dotée de trois aires permettant d'accueillir plus d'une trentaine de familles avec tout le confort nécessaire»

Une Agglo accessible à tous

Les obligations de la loi de 2005 sur l'accessibilité ont été prises à bras le corps par l'Agglo en collaboration avec la CCCLB. Sous l'impulsion de Jean Max LLORCA, conseiller communautaire délégué au handicap, les 2 commissions d'accessibilité sont en travail actif depuis le début de l'année pour réaliser un diagnostic dans toutes les communes afin de réaliser tous les aménagements pour rendre accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite : les bâtiments, la voirie, les équipements publics, les commerces... Concrètement, au sein de ces commissions, élus, associations, usagers sont partie prenante pour mettre en place ce plan d'action. Les deux collectivités ont à cet effet recruté une chargée de mission. ■



Exemple de mise en situation lors d'une commission intercommunale d'accessibilité présidée par Jean-Max LLORCA.

AGGLO PROPLETE

Depuis le 1er avril 2009, la Communauté d'Agglomération d'Agen s'est dotée d'un service AGGLO PROPLETE. Une équipe de quatre agents y est désormais affectée. Leur mission est d'assurer le nettoyage et le lavage des Points de Regroupement et des Points d'Apport Volontaire sur le territoire de l'Agglo.

La Communauté d'Agglomération d'Agen lance son Plan Local d'Urbanisme Communautaire « Durable ».

Objectif : approbation d'ici 2012



En effet, l'agglomération souhaite mener une réflexion sur l'Approche Environnementale de l'Urbanisme pour s'intégrer au mieux dans les enjeux du Grenelle II de l'environnement. Notre site Internet expliquera toutes les démarches au fur et à mesure de l'avancement des études.

Plus d'infos sur : www.agglo-agen.fr

L'AGGLO et l'URBANISME : UN SERVICE DE PROXIMITE

Depuis le 1er janvier 2010, la Communauté d'Agglomération d'Agen a repris la compétence urbanisme.

Chaque commune membre de l'Agglo conserve un accueil de proximité pour l'instruction des dossiers et dépôts de permis qui seront ensuite traités par le service urbanisme de l'Agglomération basé au siège de la Communauté d'Agglomération d'Agen, rue André Chénier. ■

Le service est joignable depuis le 1^{er} septembre
au
05 53 69 21 80

L'eau et l'assainissement : Une nouvelle compétence communautaire depuis le 1^{er} janvier 2010

La compétence est exercée de plein droit depuis le 1er janvier 2010 et concerne :

- la gestion des réseaux et unités de traitement d'eau potable et d'assainissement collectif,
- la gestion de l'assainissement non collectif

Les principales missions du service eau et Assainissement de l'Agglo sont les suivantes :

- Gestion quotidienne des régies eaux et assainissement,
- Travaux en régie,
- Relève des compteurs,
- Maîtrise d'œuvre pour les projets de nouveaux réseaux,
- Gestions des études liées aux Schémas Directeurs-Gestion des SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et des bases de données associées,
- Surveillance des branchements aux réseaux,
- Gestion des ouvrages de protection, décrues

Le service eau et assainissement de l'Agglo est composé de **15 personnes**.

Pour toute demande de raccordement au réseau d'eau potable et d'assainissement, ...

Tél : 05 53 69 48 54



Bassin de clarification au Passage-d'Agen



Station d'épuration à Agen

Quelques grands chantiers en préparation : Agrandissement de la station d'épuration d'Agen / Amélioration de l'unité de traitement des eaux du Passage d'Agen / Extension des réseaux d'assainissement sur la commune de St-Hilaire / Lancement des réflexions pour une uniformisation du prix de l'eau sur tout le territoire / Lancement des réflexions pour une meilleure mutualisation du service rendu aux usagers.



Pierre Delouvié Vice-président en charge de l'eau/assainissement/eau pluviales/protection contre les inondations : Le transfert de la compétence Eau et Assainissement s'est accompagnée de l'intégration des services au 1er janvier. Opération qui s'est parfaitement déroulée. Aucun dysfonctionnement important pour les usagers de l'Agglo n'est à déplorer. Passage de relais réussi !

1 Faites vos achats sur le site
www.MesCoursesCasino.fr

2 Rendez-vous au
Casino Drive

3 Vos courses en moins de
5 minutes dans le coffre !

Casino Drive
www.MesCoursesCasino.fr

Service gratuit

MesCourses **Casino**.fr

Faites vos courses
en ligne

SERVICES GRATUITS*

BONUS
400
€ offerts
à la 1^{ère}
commande

Casino Livraison
www.MesCoursesCasino.fr



0€

Livraison à domicile
Commandé le matin,
livré l'après-midi.

Casino Drive
www.MesCoursesCasino.fr



0€

Rendez-vous
au Casino Drive
Vos courses dans votre
coffre en moins de
5 minutes.

* livraison gratuite à partir de 120€ d'achats



BOE
Route de Layrac
BOE
05 53 77 14 00